

Arts visuels, 8^e année

Programme **FRANÇAIS**

Survol de la discipline

L'éducation artistique au Manitoba comprend les disciplines des arts dramatiques, des arts visuels, de la danse et de la musique. Ces disciplines artistiques représentent des formes d'art expressives et des littératies uniques qui ont le pouvoir d'exprimer et d'incarner les idées et les sentiments en mobilisant le corps, les sens, l'esprit, l'intellect, les émotions, l'imagination et l'intuition.

L'éducation artistique permet aux élèves de mieux se connaître, de s'exprimer de multiples façons, de développer leur perception, leur interprétation et leur compréhension du monde qui les entoure. Elle illumine, approfondit et élargit l'expérience humaine. Les arts dramatiques, les arts visuels, la danse et la musique favorisent le développement des compétences globales et des apprentissages durables, diversifient les choix de littératies, et contribuent à l'épanouissement, à la construction identitaire et au bien-être.

Chacune des disciplines en éducation artistique regroupe quatre volets d'apprentissages récursifs mettant en évidence les pratiques, les compétences et les habiletés importantes. Ces volets sont : *Faire*, *Créer*, *Établir des liens* et *Réagir*. Le langage et les pratiques (*Faire*) artistiques sont reliés aux façons dont ils sont utilisés en création (*Créer*), aux manières dont ils établissent des liens avec différents contextes (*Établir des liens*) et à la réflexion et à l'analyse critique (*Réagir*). Les apprentissages de ces volets ne sont pas conçus pour être réalisés en isolation, mais de façon interdépendante pour permettre à l'élève de s'engager et de mobiliser ces apprentissages afin de stimuler et soutenir son épanouissement artistique. Les images des papillons en [arts dramatiques](#), en [arts visuels](#), en [danse](#) et en [musique](#) illustrent les apprentissages récursifs en éducation artistique.

L'apprentissage en éducation artistique tient compte du rôle de l'école francophone en milieu minoritaire et de la construction langagière, identitaire et culturelle, et des principes de l'apprentissage et de l'évaluation. Les élèves dans cette discipline sont exposés à la fois à des modèles artistiques culturels et langagiers. L'apprentissage en éducation artistique contribue donc à la création et à la vitalité d'un espace francophone où l'élève peut agir, construire son identité et s'épanouir.

Survol du cours

En 8^e année, l'élève :

- développe sa compréhension du langage des arts visuels et le met en pratique. (*FAIRE*)
- génère, développe et communique ses idées pour la création en arts visuels. (*CRÉER*)
- établit des liens avec divers contextes (lieux, époques, cultures et groupes sociaux) pour développer sa compréhension de la portée des arts visuels et son identité francophone, culturelle et communautaire. (*ÉTABLIR DES LIENS*)
- a recours à la réflexion critique pour enrichir son apprentissage en arts visuels et développer son identité et son pouvoir d'agir. (*RÉAGIR*)

Bien que ces volets soient distincts, leurs apprentissages récurrents sont conçus pour être réalisés de façon authentique et interdépendante. Ils sont développés, recombinaisonnés et transformés dans divers contextes et de différentes façons afin d'approfondir et d'élargir l'apprentissage qui se raffine et se complexifie avec le temps et les nouvelles expériences.

Compétences globales en arts visuels



La pensée critique

La pensée critique en arts visuels consiste à analyser, synthétiser, interpréter et évaluer l'expérience ou l'œuvre en arts visuels par l'observation, la réflexion et le raisonnement afin de faire des jugements et des choix éclairés pour guider ses décisions et ses actions.

- L'élève manifeste ses réactions initiales en faisant des liens personnels et en s'inspirant de ses expériences antérieures.
- L'élève utilise ses impressions initiales comme point de départ pour la réflexion.
- L'élève observe et décrit l'œuvre et l'expérience en arts visuels pour faciliter leur interprétation, leur évaluation et leur appréciation.
- L'élève détermine comment les éléments des arts visuels sont utilisés, manipulés et organisés en se basant sur ses observations, sur des évidences et sur des critères d'analyse.
- L'élève analyse l'œuvre ou l'expérience en arts visuels tout en considérant différentes observations et interprétations par le biais de l'écoute, du dialogue, du questionnement et de la recherche pour établir une compréhension commune.
- L'élève donne et justifie ses interprétations, ses préférences et ses évaluations de l'œuvre ou de l'expérience en arts visuels pour faire des jugements et des choix éclairés.
- L'élève génère, coconstruit et soupèse des critères à des fins d'évaluation de l'expérience ou de l'œuvre artistique.



La créativité

La créativité en arts visuels est la capacité à générer, imaginer, développer et transformer des idées pour inventer, innover, trouver des solutions ou réaliser une œuvre artistique.

- L'élève s'accommode de l'ambiguïté et est ouvert aux idées émergentes et spontanées.
- L'élève fait preuve de curiosité, d'ouverture d'esprit, de flexibilité, d'audace, de persévérance et de résilience.
- L'élève génère des idées en s'inspirant d'une variété de sources (expériences personnelles, sentiments, émotions, souvenirs, observations, connaissances, événements d'actualités, imagination, etc.) pour la création en arts visuels.
- L'élève bâtit en s'appuyant sur les idées des autres.
- L'élève expérimente et développe ses idées de façon itérative par le biais du langage des arts visuels (éléments, formes, terminologie, techniques, outils, etc.).
- L'élève évalue, révise, peaufine et partage l'œuvre artistique en réponse à l'autocritique ou à la rétroaction des pairs.



La citoyenneté

La citoyenneté en arts visuels est liée à la capacité de s'engager dans le cadre d'enjeux culturels, sociaux, politiques, environnementaux et économiques par le biais des pratiques artistiques en faveur d'un monde plus humanitaire et durable.

- L'élève aborde des enjeux complexes (écologiques, sociaux, politiques et économiques) dans la création, l'interprétation et l'appréciation des œuvres et y réfléchit.
- L'élève reconnaît l'impact des principes d'équité, des droits humains et de la justice sociale sur les artistes et leurs œuvres.
- L'élève explore l'interconnexion entre soi-même, les autres et le monde naturel à travers les œuvres et les expériences en arts visuels.
- L'élève examine comment les arts visuels influencent, commentent et remettent en question les discours identitaire, social, politique et culturel en examinant divers points de vue, expériences et visions du monde.
- L'élève valorise d'autres cultures, langues et croyances et cultive l'empathie, le respect, l'inclusion et la compassion afin de naviguer et négocier les complexités du monde contemporain dans l'expérience des arts visuels.
- L'élève réalise son potentiel par le biais de ses contributions artistiques.

- L'élève s'engage avec la communauté artistique (p. ex. : artistes, événements, manifestations, organisations, associations, ressources communautaires, innovations, etc.) et propose des solutions équitables pour le bien-être de soi, des autres et du monde naturel.
- L'élève applique des pratiques éthiques (p. ex. : droits d'auteurs, propriété intellectuelle, etc.) en lien à la création, au partage et à la consommation d'œuvres visuels.



La connaissance de soi

La connaissance de soi en arts visuels comprend le développement de l'identité et du bien-être émotionnel physique et spirituel, de la résilience, de l'autonomie, de la confiance et de la persévérance. La pratique des arts visuels entraîne l'épanouissement et la transformation de l'élève et accroît son estime de soi, sa motivation et son sentiment d'appartenance.

- L'élève identifie ce qui contribue à son bien-être pour mieux se comprendre et reconnaître ses champs d'intérêt, ses valeurs, ses forces, ses défis et ses besoins.
- L'élève apprend à connaître les facteurs qui façonnent son identité par le biais d'expériences en arts visuels.
- L'élève se régule, s'évalue et réfléchit sur l'expérience en arts visuels pour s'améliorer.
- L'élève se fixe et poursuit des objectifs artistiques pour son apprentissage en arts visuels, son bien-être et son avenir.
- L'élève s'adapte aux nouvelles expériences et renouvelle sa perception de soi et du monde avec espoir et persévérance.
- L'élève reconnaît son rôle et les façons dont les arts visuels forgent les identités personnelle, culturelle et artistique et améliorent la vie, l'apprentissage, les loisirs et le travail.



La collaboration

La collaboration en arts visuels consiste à apprendre les uns des autres et à travailler ensemble pour faciliter la coconstruction du sens au service d'un but commun en utilisant le langage et les processus artistiques liés aux arts visuels.

- L'élève reconnaît et respecte le fait que d'autres personnes peuvent avoir différentes préférences, idées, interprétations, et opinions à l'égard des expériences en arts visuels.
- L'élève comprend que s'inspirer des idées des autres peut enrichir son apprentissage en arts visuels et approfondir sa réflexion.
- L'élève partage ses idées et ses perspectives tout en valorisant celles des autres.

- L'élève met en pratique les conventions reliées à une prestation artistique (pièce de théâtre, improvisation, etc.) en étant à l'écoute des autres et en ajustant son jeu à celui des autres.
- L'élève donne et accepte de la rétroaction par rapport à ses idées et celles des autres.
- L'élève partage des responsabilités et occupe divers rôles au sein d'une équipe.
- L'élève s'engage avec la communauté (p. ex. : artistes, événements, manifestations, organisations, associations, ressources communautaires, etc.) afin de développer des possibilités d'apprentissage en arts visuels.
- L'élève s'engage à participer à l'objectif collectif ou au but commun tout en coconstruisant avec ses pairs.



La communication

La communication en arts visuels repose sur une interaction avec autrui ou avec une œuvre permettant d'exprimer ou d'interpréter des messages, des idées ou des émotions, et d'y réagir par le biais des langages et des processus artistiques.

- L'élève utilise le langage des arts visuels (éléments, formes, terminologie, techniques, outils, etc.) pour communiquer des idées.
- L'élève utilise divers modes (oral, visuel, sonore/audio, médiatique, gestuel, symbolique, tactile et spatial) et outils (TIC, numérique, etc.) selon le contexte d'apprentissage.
- L'élève reconnaît l'impact de ses contributions en arts visuels sur le développement de son identité et de ses relations.
- L'élève détermine l'intention artistique d'une œuvre en tenant compte du contexte et du public cible.
- L'élève cherche à comprendre les messages dans ses expériences en arts visuels par le biais de l'observation, de l'écoute active, du questionnement et de la réflexion.
- L'élève examine et comprend les façons dont les arts visuels peuvent communiquer des aspects de la personne, de la culture, de l'histoire, des traditions, des valeurs, des enjeux et des événements.
- L'élève engage profondément le corps, les sens et l'imagination pour s'exprimer et communiquer des pensées et des sentiments par le biais du langage des arts visuels.
- L'élève établit des liens et noue des relations par le biais d'expériences en arts visuels.
- L'élève reconnaît le pouvoir communicationnel des arts visuels pour bâtir la communauté.

Note : Les listes de manifestations ne se veulent pas des listes exhaustives.



Apprentissages durables

« Faire » en arts visuels

L'élève développe sa compréhension du langage des arts visuels et le met en pratique en utilisant les éléments et les principes de la composition, les matériaux, les outils, les techniques et les procédés de cette discipline. L'élève peut ainsi incarner, comprendre et communiquer des idées et des sentiments par le biais du corps, des sens, de l'esprit, de l'intellect, des émotions et de l'intuition. Comprendre et mettre en pratique le langage des arts visuels illuminent, approfondissent et élargissent l'expérience humaine par le biais d'interactions, de relations et de réalisations individuelles et collectives.

« Créer » en arts visuels

L'élève s'engage dans un processus créatif en générant, en développant et en communiquant ses idées dans la création en arts visuels. Le processus créatif en arts visuels permet à l'élève d'imaginer des possibilités, de communiquer de façon unique et efficace des idées et des émotions complexes, d'exprimer l'intangibilité et d'explorer ses identités. Grâce à ce processus, l'élève explore diverses façons, parfois inattendues, de résoudre des problèmes et de trouver des solutions. La pensée créative divergente et flexible nécessaire au processus créatif est essentielle pour tout apprentissage de nos jours.

« Établir des liens » en arts visuels

L'élève développe sa compréhension de la portée, de l'influence, de l'impact et du rôle des arts visuels en établissant des liens avec divers contextes (lieux, époques, cultures et groupes sociaux). En s'engageant avec les œuvres, les artistes, les formes, les traditions, les styles et les mouvements liés aux arts visuels, l'élève peut ainsi comprendre le monde qui l'entoure et s'ouvrir à différentes perspectives. « Établir des liens » en arts visuels invite l'élève à interroger le passé, à remettre en question le présent et à orienter son avenir.

« Réagir » en arts visuels

L'élève a recours à la réflexion critique pour orienter son apprentissage en arts visuels en réagissant, en observant, en décrivant, en analysant et en interprétant ses expériences dans cette discipline. Le processus de réflexion critique en arts visuels invite l'élève à reconnaître différentes perspectives, à remettre en question et à forger ses idées, ses croyances et ses valeurs et à appliquer ses nouvelles compréhensions à son apprentissage. Ce processus contribue au développement de son identité et de son agentivité et est nécessaire pour un apprentissage transformateur.

Apprentissages

Les apprentissages en arts visuels sont regroupés en **quatre ailes ou volets** interdépendants accompagnés d'un **énoncé** (*Faire, Créer, Établir des liens et Réagir*). Ces apprentissages ne sont pas conçus pour être réalisés en isolation. Tout comme les ailes du papillon fonctionnent en synchronisme, les apprentissages des quatre ailes sont conçus pour être réalisés de façon interdépendante.

Les manifestations d'apprentissages concrétisent et précisent la signification de chacun des treize apprentissages.

Faire (AV-F) : L'élève développe une compréhension du langage des arts visuels, et le met en pratique.

8-AV-F1 L'élève démontre sa compréhension des éléments et des principes de la composition dans divers contextes.

L'élève :

- utilise les matériaux, les outils et les procédés artistiques pour explorer et démontrer sa connaissance des éléments et des principes de la composition;
- démontre une compréhension intégrée des éléments et des principes de la composition dans l'analyse des éléments visuels des objets d'art et dans l'environnement naturel et construit;
- utilise une terminologie appropriée pour expliquer sa propre utilisation des éléments et des principes de la composition en arts visuels dans ses compositions artistiques.

8-AV-F2 L'élève démontre sa compréhension des divers matériaux, outils et procédés liés aux arts visuels, et développe une aisance dans leur emploi.

L'élève :

- pratique l'utilisation appropriée et sûre de divers matériaux, outils et procédés en arts visuels;
- fait preuve d'aisance dans l'utilisation de diverses techniques liées aux arts visuels (p. ex. : mélange de pastels, application de peinture humide sur humide, façonnage de l'argile à la main);
- intègre la connaissance de divers matériaux en arts visuels pour créer des images ou des objets multimédias intégrant des techniques mixtes (techniques mixtes : plus d'une technique est utilisée dans une œuvre finie, par exemple : une œuvre qui combine la peinture et la sculpture; une œuvre d'art multimédia qui utilise une grande variété de matériaux visuels et non visuels combinés dans des œuvres : installations, performances, sculptures cinétiques interactives et œuvres faisant appel à la technologie de pointe);

- explore et parfait de façon autonome des habiletés artistiques touchant des matériaux personnellement choisis (p. ex. : pratiquer des techniques, explorer un logiciel d'infographie, faire des recherches sur des matériaux, des outils ou des procédés particuliers).

8-AV-F3 L'élève développe ses habiletés en observation et en représentation artistique.

L'élève :

- reconnaît et représente les variations observées dans les éléments artistiques pour une grande variété de sujets (p. ex. : représenter les effets de la lumière et de l'ombre avec le dessin au fusain; mélanger diverses couleurs naturelles observées avec la peinture à tempéra; utiliser les lignes horizontales et convergentes et la perspective linéaire pour créer l'illusion de profondeur dans un paysage; ajouter diverses textures à une sculpture en argile);
- choisit adéquatement les stratégies de dessin d'observation pour sa création artistique personnelle;
- démontre la compréhension des moyens menant à une précision dans la représentation de diverses observations (p. ex. : proportions dans le dessin ou le modelage d'une silhouette et d'un visage humains; chevauchement des formes dans une nature morte; ajout de la profondeur à un paysage; respect de l'échelle et la perspective dans les structures);
- démontre la compréhension des moyens utilisés pour modifier la représentation juste dans les œuvres bidimensionnelles et tridimensionnelles (p. ex. : silhouettes ou visages caricaturaux et exagérés; images ou formes abstraites; images radiologiques; interprétations impressionnistes, expressionnistes ou cubistes d'un sujet).

Créer (AV-C) : L'élève génère, développe et communique ses idées pour la création en arts visuels.

8-AV-C1 L'élève génère des idées en s'inspirant de sources diverses pour la création en arts visuels.

L'élève :

- s'inspire d'expériences personnelles ou d'autres sources pertinentes (p. ex. : sentiments; émotions; souvenirs; imagination; thèmes; observations; stimuli visuels; apprentissage en cours dans d'autres matières; poèmes; histoire; musique; vie quotidienne, familiale ou communautaire, traditions culturelles; événements; actualités; enjeux sociaux, politiques, historiques, environnementaux) afin de générer des questions et des idées pour la création en arts visuels;

- considère d'autres disciplines artistiques (arts médiatiques, arts dramatiques, arts visuels, danse) et d'autres domaines afin de s'inspirer et de déclencher des idées pour la création en arts visuels;
- génère des idées à partir de l'exploration avec des matériaux, des éléments ou des principes de la composition ou en observant l'usage que ses pairs et des artistes en font;
- s'engage dans un processus collaboratif de remue-méninges d'idées pour la création;
- recueille et explore diverses ressources visuelles et autres à des fins d'utilisation dans ses créations.

8-AV-C2 L'élève expérimente et développe ses idées pour la création en arts visuels.


L'élève :

- teste et élabore ses idées en expérimentant avec les matériaux, les techniques, les éléments et les principes de la composition;
- utilise des stratégies de dessin pour visualiser des solutions créatives et prévoir les procédés connexes (p. ex. : création d'un scénario animatique, diagrammes de planification, création d'images/d'objets préparatoires, manipulation d'images numériques);
- fait un choix et un usage éclairé des matériaux, des éléments, des techniques et des principes de la composition en fonction de son intention ou pour résoudre divers problèmes liés à la création artistique (p. ex. : si le problème consiste à représenter la texture de la peau de dragon, explorer et choisir les matériaux et les techniques efficaces);
- reconnaît et intègre, le cas échéant, les découvertes spontanées à sa création;
- collabore pour élaborer et approfondir des idées pour la création.

8-AV-C3 L'élève révise, peaufine et partage ses idées et ses créations en arts visuels.

L'élève :

- choisit et partage le travail en cours dans le but de l'améliorer;
- révise, peaufine et met au point ses créations en fonction des critères établis;
- contribue au processus de préparation d'expositions en collaborant avec d'autres pour choisir et présenter les créations individuelles et collectives;
- fournit des « réflexions de l'artiste » à des fins d'exposition dans divers contextes;
- connaît et choisit les lieux ou les contextes appropriés pour présenter ses créations et ses « réflexions de l'artiste » (p. ex. : publication, exposition communautaire, site Web de l'école, installation publique);
- partage et célèbre ses créations.



Établir des liens (AV-É) : L'élève établit des liens avec divers contextes (lieux, époques, cultures et groupes sociaux) pour développer sa compréhension de la portée des arts visuels tout en développant son identité francophone.

8-AV-É1 L'élève prend connaissance des artistes et des œuvres (francophones et autres) de divers lieux, époques, cultures et groupes sociaux, et expérimente avec ces œuvres.


L'élève :

- interagit, de manière réflexive, avec des œuvres d'arts visuels de divers lieux, époques et personnes, y inclus des œuvres de la francophonie;
- identifie, décrit et compare les œuvres d'arts et les créations de divers lieux, époques, cultures et groupes sociaux (notamment :
 - les œuvres francophones du passé et de l'époque contemporaine;
 - les œuvres des cultures francophones mondiales, canadiennes et manitobaines).
- identifie, partage et discute des exemples d'œuvres et de créations personnellement observées dans sa communauté francophone et dans divers lieux (p. ex. : galeries d'art, lieux de culte, édifices publics, parcs) et événements;
- démontre sa connaissance des contributions de divers artistes visuels francophones et autres du Manitoba, du Canada et de divers contextes mondiaux.

8-AV-É2 L'élève prend connaissance d'une variété de formes, de styles et de traditions en arts visuels, et les apprécie.

L'élève :

- identifie et décrit diverses formes d'arts visuels (p. ex. : sculpture, céramique, peinture, installation, photographie, arts appliqués et design, performance);
- démontre sa compréhension de la classification des œuvres d'art selon des caractéristiques générales (p. ex. : catégories culturelles, sociales, historiques et mouvements artistiques);
- décrit et compare les qualités de différentes formes d'art (p. ex. : arts visuels, danse, arts dramatiques, arts littéraires, musique) dans des groupes sociaux, culturels ou historiques similaires.



8-AV-É3 L'élève démontre sa compréhension du rôle, de la signification et de la raison d'être des arts visuels (francophones et autres) dans la vie des individus et des collectivités.

L'élève :

- démontre sa compréhension du rôle et des buts multiples de l'art visuel et de la création dans la communauté francophone et dans la société (p. ex. : satisfaction personnelle, critique sociale, expression religieuse, persuasion commerciale, statut);
- examine et explique ses motivations personnelles dans la création en arts visuels;
- fait preuve de connaissance des significations ou des buts visés des objets d'art vus au cours d'expériences visuelles et de réalisation d'œuvres d'art;
- démontre son appréciation de l'art comme moyen de découvrir le monde et de comprendre le point de vue des autres;
- démontre qu'il comprend que les arts visuels reflètent, influencent et façonnent les traditions, les valeurs, les croyances, les enjeux, les événements et l'identité francophone des individus et des groupes;
- démontre sa connaissance de l'impact du contexte sur les artistes et leur art (p. ex. : personnel, social, culturel, géographique/environnemental, historique);
- fait preuve d'engagement ou interagit de façon adéquate avec les œuvres d'art dans divers contextes;
- décrit diverses carrières dans le domaine des arts visuels.

Réagir (AV-R) : L'élève a recours à la réflexion critique pour enrichir son apprentissage en arts visuels et développer son identité et son pouvoir d'agir.

8-AV-R1 L'élève manifeste ses réactions initiales à l'égard de ses expériences en arts visuels.


L'élève :

- prend le temps de bien percevoir les expériences en arts visuels avant de partager ses opinions et de faire un jugement;
- fait des liens personnels avec ses expériences en arts visuels antérieures et d'autres formes d'art;
- exprime ses premières impressions à l'égard des œuvres d'art visuel (p. ex. : pensées, sentiments, intuitions, associations, questions, histoires) et liens avec d'autres disciplines.

8-AV-R2 L'élève décrit ses expériences en arts visuels à partir de ses observations.

L'élève :

- identifie les éléments, les techniques, les matériaux et les principes des arts visuels;

- 
- utilise la terminologie des arts visuels pour décrire et observer;
 - considère différentes observations au sujet d'œuvres et d'expériences en arts visuels et établit une compréhension commune;
 - démontre qu'il comprend que l'observation détaillée est le fondement de la réflexion, de l'appréciation et de la production artistique (p. ex. : observation détaillée des créations des autres pour poursuivre et approfondir son propre travail de création).

8-AV-R3 L'élève analyse et interprète ses expériences en arts visuels.

L'élève :

- détermine comment les éléments, les matériaux et les principes peuvent communiquer un message;
- partage et justifie ses interprétations personnelles de ses créations et de celles des autres (p. ex. : partager ses réactions, discuter des liens personnels, tenir compte du contexte de création, expliquer ce qui est évoqué par l'œuvre et comment l'œuvre y arrive);
- examine d'autres interprétations pour comprendre différentes perspectives et éclairer la réflexion au sujet des arts visuels;
- coconstruit des critères à des fins d'évaluation et d'analyse d'œuvres d'art visuel.

8-AV-R4 L'élève donne un sens à son apprentissage et met en pratique ce qu'il apprend à partir de ses expériences en arts visuels.

L'élève :

- partage et justifie ses préférences concernant ses œuvres et ses expériences en arts visuels;
- respecte et reconnaît le fait que les personnes peuvent avoir différentes interprétations et préférences concernant les œuvres et les expériences en arts visuels;
- fait des jugements et des choix éclairés pour décider, agir et évaluer;
- identifie des façons dont les arts visuels forment l'identité personnelle, culturelle et artistique.

Ressources pour la mise en œuvre des programmes d'étude

Des ressources pour la mise en œuvre des programmes d'étude sont fréquemment ajoutées. Veuillez vous référer à https://www.edu.gov.mb.ca/m12/cadre/francais/arts/visuel/ressources/8e_annee.html pour voir les ressources.